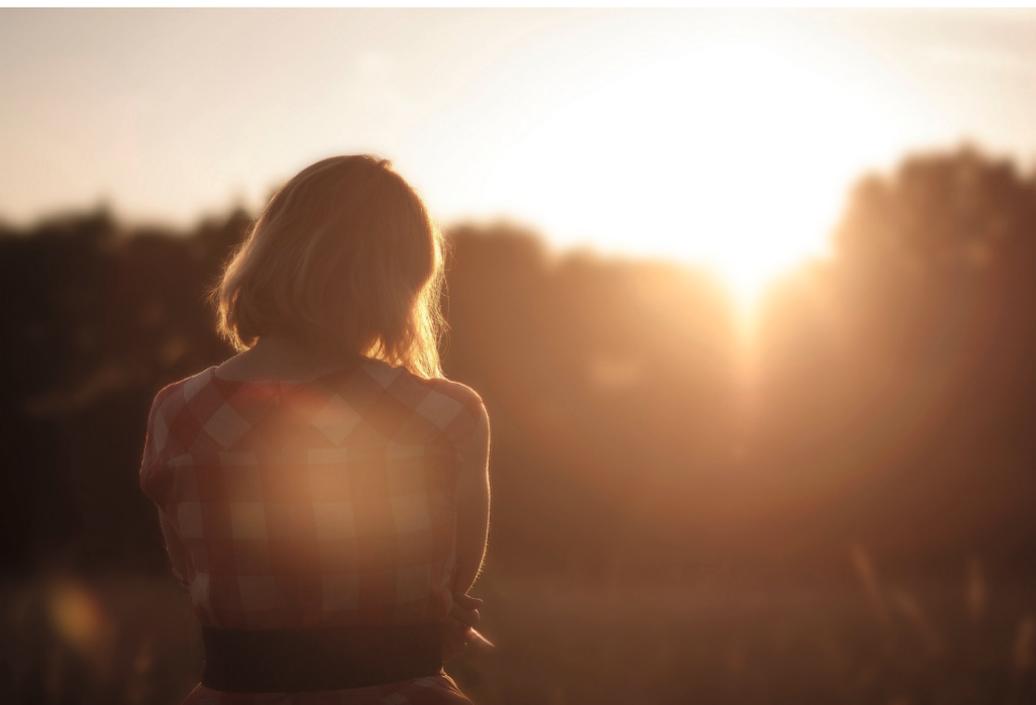


Anne-Marie Chable

Tu ne le diras pas !



« Nous avons sûrement la faculté de devenir libres un jour. Libres de notre corps, de nos pensées, de nos sentiments. Quelle que soit la souffrance de notre vécu, seul ou avec l'aide des autres.

Mais il faut très souvent du temps et un parcours parfois très chaotique. N'est-ce pas le temps d'une vie qu'il me fallut ?

Étrange sensation à l'aube de mon automne ! J'ai l'impression d'avoir vécu cette vie sous une autre carapace.

Je voudrais remercier particulièrement Nadine dont l'aide littéraire et analytique m'a permis d'élaborer ce livre et de comprendre enfin le fil de mon histoire.

À vous Anne-Laure, Xavier, mes enfants, à Zellie, ma petite-fille, et à ceux qui sont à venir peut-être, à mes amis de toujours, je dédie ce livre.

Restera dans l'ombre de mon cœur, Hervé, mon fils. »

Préface

Le désir de ce livre était tapi au fond de moi depuis très longtemps. Ma vie fut tenue par un terrible secret que je tins caché pendant quarante ans et dont la révélation engendra mon divorce.

Je sentis que je n'avais pas compris pourquoi j'avais désiré cette rupture alors que j'étais une mère de famille que l'on considérait comme parfaitement épanouie, épouse d'un homme gentil, mère de trois beaux enfants, installée dans une vie que beaucoup considéraient comme idéale.

Quand je quittai mon mari, mon entourage ne comprit pas bien non plus. On fit beaucoup de commentaires, on mit beaucoup de jugements sur ma façon de faire et d'être. Par exemple : « *Elle a envie de prendre sa liberté* » ou « *Elle a sûrement un autre homme dans sa vie* », On ne comprenait pas que le fait d'être libérée de mon secret avait produit en moi une véritable métamorphose et cette incompréhension me faisait mal.

Il me fallut un long trajet pour parvenir moi-même à décrypter ce qui se passa en moi en 2004 après la mort de mes deux mères et qui provoqua dans ma famille et dans ma vie un véritable séisme. Je ressentis aussi un fort besoin de me faire comprendre de mes enfants en leur laissant une trace écrite du long processus qui s'était déroulé en moi, souvent à mon insu.

Ce trajet, c'est en écrivant ce livre que je parvins à le faire totalement.

Première partie

Entre deux mères

Chapitre 1

Le « Cheveu sur la soupe » : 0-6 ans

Les frustrations de l'étrange Nénette : 1921-1951

Aux origines de cette histoire, il faut se rendre dans le petit hameau où vivait la famille de ma mère : La Beurée, à Fraize, près de Saint-Dié-des-Vosges et de Gérardmer.

Nous sommes en moyenne montagne, là où les reliefs vosgiens, bien que de formes douces, s'élèvent à plus de 1000 mètres d'altitude et se couvrent d'une épaisse forêt de sapins. En contrebas de la forêt, accrochées au versant de la montagne, quelques lourdes bâtisses lorraines, abritaient au début du 20^{ème} siècle, des familles de cultivateurs pauvres dont les récoltes ne suffisaient pas à subvenir aux besoins de tous. Devancées de leur tas de fumier et de bois, ces maisons s'échelonnaient sur le coteau, leurs petits champs dominant la vallée de Fraize, gros bourg située à 500 mètres en contrebas. Leurs ouvertures

minuscules protégeaient les habitants du froid si rigoureux de l'hiver vosgien, et leurs façades s'ouvraient en arcade sur une grange qui permettait de bénéficier d'un peu de chaleur. Un minuscule sentier descend en pente très raide de La Beurée à Fraize à travers les bosquets. Il est toujours indiqué aujourd'hui comme « *Allée des cerisiers sauvages* » par lequel, chaque jour, les ouvrières se rendaient jusqu'à l'usine et les enfants jusqu'à l'école. Au milieu du bourg de Fraize, se niche en effet la filature de coton qui employait la presque totalité des habitants de la région, dominée d'une grosse cheminée de briques rouges sortant fièrement de sa toiture en zig-zag. L'église, l'école maternelle et communale ainsi que le bistrot forment avec l'usine le cœur du bourg de Fraize où se concentre la vie très rude des habitants de cette région.

C'est donc dans ce petit hameau : la beurée où vivait la famille de ma mère, qu'elle naquit en 1921. Quatrième d'une fratrie de neuf enfants, elle était considérée par sa famille comme un peu atypique parmi ses frères et sœurs. On l'appelait Nénette et son père ne jurait que par elle ! Elle occupait, aux dires des conversations que j'ai pu recueillir dans la famille, une place assez privilégiée. C'était une fille qui travaillait bien à l'école et qui souhaitait devenir institutrice. En cela, elle se différençait de ses frères et sœurs.

Ma mère se distinguait aussi par une autre de ses particularités : elle se rendait très souvent à l'église.

Elle assistait régulièrement aux vêpres et se montrait très pratiquante, contrairement à ses parents. Elle était bien plus intellectuelle et pieuse que ce à quoi la prédisposait son milieu familial.

Mais il ne fut pas possible à ma mère de concrétiser son projet d'enseigner. Malgré ses qualités certaines, son origine sociale modeste et rurale la rattrapait. Ma mère obtint donc son certificat d'études et dut, à l'âge de treize ans, comme tout le monde, aller travailler à la filature. Il n'était pas question qu'elle puisse poursuivre une scolarité. La famille avait bien trop besoin de son salaire !

L'instituteur du village était pourtant venu voir ma grand-mère pour tenter de la convaincre de laisser sa fille poursuivre ses études au-delà du certificat, jusqu'au brevet. Ma grand-mère resta ferme sur ses positions :

« *Elle ira travailler à l'usine, comme les autres !* » rétorqua-t-elle à l'instituteur d'un ton très autoritaire.

Ma grand-mère maternelle était une femme forte qui dirigeait le foyer et menait la barque familiale. On ne pouvait donc pas s'opposer facilement à sa volonté. Le destin de ma mère fut ainsi scellé dans une frustration dont elle ne se départira pas tout au long de sa vie : elle ne deviendra jamais institutrice.

Je me souviens de mon grand-père que je n'ai vu que quatre ou cinq fois dans ma vie. Il portait toujours un béret et fumait des cigarettes qui lui pendaient de la bouche, souvent assis près du poêle de

la seule pièce à vivre où chauffait et réchauffait son café. Il accédait souvent à sa bouteille de vin qu'il cachait derrière le lit, au grand dam de sa femme, qui la coupait d'un peu d'eau, derrière son dos ! Cela avait le don de le mettre en colère et je l'entends encore pestiférer contre elle en patois vosgien.

Ma mère me raconta souvent sa souffrance à l'usine. Elle était en retard chaque jour et n'arrivait qu'au dernier moment, lorsque les portes se refermaient au son de la cloche, se faulant à la hâte. Deux kilomètres de marche, à travers la moyenne montagne, séparaient Fraize et La Beurée. Durant tout ce trajet, ma mère racontait qu'elle pleurait et demandait à Dieu de pouvoir en r échapper un jour. Elle passait ses soirées en larmes à l'idée de devoir aller à l'usine le lendemain.

À seize ou dix-sept ans, ma mère décida d'entrer au couvent. Elle allait ainsi, pensa-t-elle, pouvoir échapper à son calvaire. La famille n'était pas d'accord avec son projet, mais elle passa outre ses récriminations, bien décidée à entrer dans les ordres. Elle intégra alors un ordre très strict, proche de celui des Carmélites, dans lequel on se consacrait à la prière pendant des heures, agenouillée.

C'est là qu'elle passa les années de la seconde guerre avec leurs restrictions alimentaires et leurs souffrances. Mais malgré leur dureté, ma mère se sentit heureuse dans cet univers religieux et portée par l'idée qu'elle enseignerait un jour le catéchisme.

Elle allait pouvoir accéder à son rêve de devenir institutrice !

Au bout de sept ou huit ans, vint le moment pour ma mère de prononcer ses vœux. Mais dans le jardin du couvent, pendant la guerre, un jardinier la regardait toujours de façon insistante. La sœur principale s'aperçut de ce manège et convoqua ma mère pour lui demander si elle était bien certaine de s'engager définitivement dans les ordres. Elle ne la pensait pas faite pour la vie monacale.

Le destin religieux de ma mère fut donc barré par ce regard d'homme trop insistant auquel elle s'était livrée. Aucun des projets de Nénette ne semblait donc pouvoir se réaliser. La perspective de son éviction des ordres fut probablement pour elle une grande souffrance.

Ma mère tomba alors malade. Elle se mit à beaucoup maigrir et un médecin lui déconseilla de poursuivre cette vie de religieuse qui, selon lui, ne lui convenait pas. Les avis du médecin et de la sœur principale se rejoignaient donc et ma mère dut quitter sa congrégation et revenir à la vie civile, sans doute malgré elle. Elle affirma tout au long de sa vie qu'elle fut forcée de quitter le couvent pour « *raisons de santé* », ce qui lui évita de se considérer comme inadaptée à la vie religieuse.

Ma mère était devenue en effet très maigre. Elle dépérissait, d'après elle à cause des restrictions alimentaires de la guerre, mais d'après son entourage

religieux, parce qu'elle n'était pas faite pour le couvent. Il y eut souvent ainsi dans le discours de ma mère sur elle-même des petits arrangements avec la réalité qui lui évitèrent de se remettre en cause et qui préservaient son orgueil !

Ma mère sortit donc de cette vie religieuse à l'âge de vingt-huit ans. Elle n'avait rien connu de la vie et tous ses projets avaient été contrecarrés. Elle partit alors se réfugier en Algérie, au début des années 50, « *pour se refaire une santé* » disait-elle, chez sa sœur aînée mariée à un militaire à Oran. Je ne sais pas très bien combien de temps elle y resta avant de revenir à Saint-Dié-des-Vosges, où elle atterrit chez un médecin, pour lequel elle occupa un poste d'assistante en radiologie.

Ce fut une collaboratrice consciencieuse, avide d'apprentissage, qui écrivait très bien. Son patron l'appréciait beaucoup et ma mère sembla alors enfin démarrer sa vie.

Mais, c'est à ce moment-là que j'arrivai au monde, « *comme un cheveu sur la soupe !* » a-t-elle souvent dit.

Je naquis le 19 mai 1952, un lundi à 8 heures du matin. Ma mère me prénomma Anne-Marie. Elle devint « *mère-célibataire* », ou « *fille-mère* » comme on le disait à l'époque, ce qui pour une femme pieuse comme elle, n'était pas une mince affaire !

L'enfant du Saint-Esprit ! 1952

Quand ma mère racontait les circonstances de ma « *procréation* », (c'est le mot qu'elle employait, comme si son caractère technique et scientifique occultait parfaitement le grave « *péché* » auquel elle s'était livrée !), il existait une contradiction certaine entre le décor qu'elle décrivait et ce qu'elle disait avoir ressenti. Elle parlait d'une belle chambre très ensoleillée, au mois d'août et d'un homme qui lui apporta un bouquet de fleurs. Il faisait chaud et elle se retrouva sur un lit, déflorée malgré elle par son premier rapport avec cet homme. Elle ne comprit pas ce qui s'était passé et s'interrogea sur le sang qui souillait le lit !

Ma mère parlait donc d'un véritable viol, mais qui se serait déroulé dans une atmosphère idyllique, sans jamais évoquer de violences réellement subies ! Quand j'eus moi-même mes enfants, je cherchai à savoir si elle avait été agressée, si elle avait souffert. Elle affirmait que non. Alors, avait-elle été violentée ou avait-elle succombé à un désir ? Je ne le sus jamais.

Ce qui est sûr en revanche dans cette histoire, c'est que ma mère n'a jamais accepté ce qu'elle considérait comme une abominable fornication et encore moins en avoir ressenti du plaisir !

N'ayant plus eu ses règles trois mois après cette histoire, ma mère découvrit qu'elle était enceinte. Le médecin chez qui elle travaillait lui confirma sa grossesse. Elle ne comprenait pas comment cela s'était

produit ! Elle aurait aimé sans doute être enceinte par l'opération du Saint-Esprit, et je la taquinais en lui disant qu'elle devait être une seconde Vierge Marie ! Ma mère n'aimait pas trop mes moqueries, mais elle gardait le sourire quand je la mettais ainsi en boîte sur sa religiosité, comme je le fis durant toute sa vie. Il y avait tant de discordance entre les croyances et les actes de cette femme qu'il m'était bien facile de me moquer d'elle !

Ma mère me disait ouvertement qu'elle ne m'avait pas voulu. À mes interrogations sur l'identité de mon géniteur, elle ne répondait pas.

« *Était-ce le médecin pour lequel tu travaillais, le docteur M. ?* » lui demandai-je un jour.

Elle répondait d'un « non » pas très convaincu et évoquait parfois le pasteur protestant comme étant le responsable du « viol » qu'elle aurait subi. Je n'ai donc jamais bien su qui était mon vrai père. L'identité de mon géniteur restera durant toute ma vie un mystère.

J'obtins un nom à un moment de ma vie de la part de ma mère nourricière que j'appelle ma « Petite Mère » et qui semblait en savoir bien plus que moi sur mon histoire. Dans le village, le secret suintait également et à mon adolescence, deux copines avec lesquelles je remontais de l'école m'ont dit connaître l'identité de mon père. Elles me livrèrent, elles aussi, un nom qui concordait avec celui que m'avait donné ma nourrice. Mais je ne me suis jamais intéressée de près à la question. Je laissais dire et n'éprouvais

aucune curiosité pour aller rechercher la vérité. Que mon géniteur soit pasteur ou médecin, je m'en fichais ! Jamais je ne ressentis le besoin d'éclaircir le mystère.

Je crus la version de ma mère, à savoir qu'il ne s'agissait que d'un rapport accidentel et unique, forcé aussi, et qu'elle ne m'avait pas désirée. Cela était suffisamment important pour ne pas aller au-delà dans la recherche d'explications. Ma mère ne m'avait pas voulue. Cela, je le savais et il me fallait l'admettre. C'était déjà bien assez difficile pour une petite fille et je n'éprouvais pas le besoin d'en savoir davantage. Jamais l'incertitude sur l'identité de mon géniteur ne me perturba tant j'étais sans doute troublée par la terrible signification que ma mère accordait à ma naissance. Sa culture, son milieu, sa religion, la condamnaient à ce dégradant statut de « fille-mère » qu'elle portait comme une croix. Elle était bannie à cause de cet événement qui avait présidé à ma venue au monde. L'enfant que j'étais incarnait à ses yeux ce bannissement !

Avec le recul, après avoir mûri tout ce qui se passa par la suite dans les relations entre ma mère et moi, je dois accorder à ce fait symbolique plus d'importance que cela ne fut le cas durant toute ma vie. Dès le départ, ma mère fut rejetante vis-à-vis de moi, parce que la maternité même la bannissait. Jamais elle ne revint tout à fait sur ce rejet qu'elle porta enfoui au fond d'elle-même durant toute sa vie,

malgré toutes ses tentatives pour se comporter comme une « mère » à mon égard. La maternité fut pour elle une sorte de calamité du destin devant laquelle son sens du devoir l'obligea à s'incliner, comme on s'oblige à réciter des paters pour se faire pardonner ses fautes.

Le premier abandon. 1952

Ma mère se sut enceinte tardivement, mais sut tout de suite qu'elle ne me voulait pas. Pendant toute sa grossesse, elle me cacha pour que personne ne se rende compte de rien. J'ai même vu des photos d'elle à cette époque et l'on ne voit rien de ses grosseurs. Aujourd'hui, on pourrait même soupçonner qu'il s'agissait d'un véritable déni de grossesse. Ne pas accepter l'enfant qui était en elle au point de ne pas vouloir ou pouvoir en montrer l'existence, voilà le premier abandon que me fit subir ma mère ! Tapie au fond de son ventre, je me fis donc toute petite, pour ne pas provoquer la honte de ma génitrice !

Nénette était une belle femme, distinguée, grande, avec de beaux traits et une belle prestance. Je ne me reconnais pas en elle et surtout pas dans son corps, malgré les fréquentes remarques de mon entourage de petite fille : « *Comme elle ressemble à Nénette !* ». Elle vivait déjà seule et ne répondait pas aux remarques de sa famille : « *Tu as grossi Nénette !* » lui disait-on. Ma mère ignorait et ne faisait aucun commentaire.

Toujours dans ses bondieuseries, ma mère fit

appel à une maternité religieuse en région parisienne qui acceptait les accouchements dans le « secret ». C'est là qu'elle accoucha, à Antony, toute seule, sans que personne d'autre ne le sache. Sa sœur cadette s'était, à peu près à la même époque, retrouvée enceinte, elle aussi, d'un émigré italien rencontré dans les Vosges qui deviendra plus tard son mari. Les deux sœurs, unies dans une même problématique de « fille-mère », se rapprochèrent donc l'une de l'autre et gardèrent ensemble leur secret. Sans doute cette sœur qui devint ma marraine fut-elle la seule personne sur cette terre à tout partager du secret de ma mère.

Face à cet enfant dont elle ne voulait pas, ma mère s'exclama :

« Qu'est-ce que je vais faire de toi ? »

Et, racontant ma naissance, elle ajoutait aussitôt sans la moindre hésitation :

« J'avais envie de te mettre une corde au cou et de te jeter au fond de la Seine ! »

Il n'était pas question qu'elle me garde et pas non plus question qu'elle m'abandonne, car Dieu l'en aurait punie. Peut-être aurait-elle mieux fait de m'abandonner, lui ai-je dit une fois ? *Non !* me répondit-elle vers la fin de sa vie sans que l'on comprenne parfaitement la signification de cette négation : signe d'une acceptation de sa punition divine ou d'une satisfaction à avoir eu finalement la fille que je suis ?

Ma mère me plaça d'abord dans une pouponnière

rattachée à l'Assistance Publique (AP) de Denfert-Rochereau, pendant trois mois. C'était le délai juridique nécessaire. Au-delà de ce délai, je devais soit être reprise par ma mère soit placée chez une nourrice agréée de l'AP, en province. Jusqu'à l'âge de deux ans, la plupart des enfants abandonnés ou en recueil temporaire étaient envoyés dans le Perche, au cœur de la campagne profonde. C'est ainsi que j'atterris chez celle que j'appellerai « ma Petite Mère », à Marcilly dans l'Orne. J'ai vu le document attestant de mon placement, ma mère n'ayant jamais signé aucun acte d'abandon.

Chez Petite Mère. 1952-1954

Ma nourrice était issue d'une famille très modeste. Elle n'avait que vingt-huit ans quand sa mère décéda, à l'âge de quarante-cinq ans. Elle devint elle-même tutrice de ses quatre jeunes frères et sœurs afin d'éviter leur placement à l'Assistance Publique. Son mari était cantonnier aux Ponts et Chaussées et elle gardait à domicile quatre autres enfants abandonnés. Sa maison regorgeait donc d'enfants.

Je n'avais que trois mois quand je suis arrivée chez Petite Mère. J'y ai vécu d'abord jusqu'à l'âge de deux ans, âge-limite au-delà duquel ma nourrice n'avait plus le droit de me garder. De deux à dix ans, les enfants étaient placés ailleurs, dans d'autres familles d'accueil de province ou en institution.

Ma mère vint me voir deux fois en deux ans. Je